

RÉSEAU NATIONAL DE L'URGENCE MÉDICO-PSYCHOLOGIQUE

CELLULE D'URGENCE MEDICO-PSYCHOLOGIQUE (CUMP24)

NOTE D'INFORMATION

Vous avez été reçu(e) par un intervenant de la Cellule d'Urgence Médico-Psychologique (CUMP24) :

Nom de(s) l'intervenant(s) :

La CUMP est une équipe de soignants, qui travaille en lien étroit avec le SAMU et les hôpitaux publics. Son rôle est de prendre en charge le plus précocement possible la souffrance psychique et psychologique des personnes exposées à un événement exceptionnel comme celui que vous venez de vivre.

Dans les heures qui suivent le choc, une partie des personnes exposées éprouvent des réactions émotionnelles intenses avec stress et angoisse, parfois des manifestations inhabituelles du comportement avec agitation ou à l'inverse stupeur ou encore des sensations corporelles avec douleurs, tremblements...

C'est pourquoi les professionnels de la CUMP sont présents et à votre disposition sur les lieux de l'événement. S'entretenir avec eux favorise l'atténuation de ces symptômes.

Les manifestations du traumatisme peuvent aussi apparaître ultérieurement sous forme d'images, de pensées, de cauchemars qui font revivre l'événement. Elles sont susceptibles d'entraver la reprise de votre vie antérieure, sociale et professionnelle. Dès que vous en éprouvez le besoin, nous pouvons vous rencontrer dans les plus brefs délais afin de mettre en place les soins nécessaires.

Vous pouvez nous contacter via le SAMU de votre département en composant le 15 (24h / 24) ou le numéro du secrétariat de la CUMP de votre département. Nous pourrions vous orienter vers une consultation de psycho-traumatisme en lien avec la CUMP ou vers un Centre Médico-Psychologique (CMP) à proximité de votre domicile.

CUMP : via le 15 ou via le secrétariat : N° : **06.71.85.06.20** ou e-mail : **cump24@ch-vauclaire.fr**

Consultation de psycho-traumatisme :

Consultation sur le CMP : (voir au dos)

Nous attirons votre attention sur le fait que les enfants éprouvent également des symptômes liés au trauma qui s'expriment différemment en fonction de leur âge. S'ils persistent, ils peuvent nécessiter une prise en charge auprès de spécialistes.

Conseils de prudence :

Etant donné ce que vous venez de vivre et afin de vous protéger, nous vous conseillons la plus grande prudence à l'égard de tout ce qui peut réactiver le vécu de l'événement, comme par exemple les sollicitations des médias et des réseaux sociaux.

Information juridique :

« Lors d'actes de terrorisme des mesures gouvernementales spécifiques sont mises en œuvre pour les victimes. À ce titre, et afin de vous en faire bénéficier, des **informations administratives** sur votre prise en charge peuvent être transmises à la Cellule interministérielle d'aide aux victimes. Si vous ne souhaitez pas la transmission de ces informations, merci de l'indiquer aux professionnels de santé de la cellule d'urgence médico-psychologique. Enfin, vous pouvez bénéficier d'informations et de conseils sur le plan juridique auprès de l'association d'aide aux victimes de votre département de résidence dont la liste est disponible sur le site du Ministère de la Justice : <http://www.justice.gouv.fr/aide-aux-victimes-10044/>. »

C.U.M.P. de la Dordogne (24)

Coordonnées des Centre Médico-Psychologiques (CMP) de la Dordogne

CMP ADULTES		
VILLE	ADRESSE	TELEPHONE
BERGERAC	32 avenue du Professeur Albert Calmette	05.53.27.42.46
LALINDE	112 avenue Jean Moulin	05.53.61.49.78
VELINES	Mairie (1 ^{er} étage)	05.53.80.81.96
MONTPON-MENESTEROL	Maison de Santé – 8 rue du 19 Mars 1962	05.53.82.00.55
BRANTOME	ZAE Pierre Levee	05.53.82.89.90
NONTRON	Rue du 19 Mars 1962	05.53.05.66.87
MUSSIDAN	4 rue Aristide Briand	05.53.81.32.32
RIBERAC	21 Place du Général de Gaulle	05.53.82.88.57
SAINT-ASTIER	24 avenue Jean Jaures	05.53.81.88.65
THIVIERS	17 rue Henry Saumande	05.53.82.70.98
PERIGUEUX		05.53.45.29.05
TERRASSON		
EXCIDEUIL		
SARLAT-LA-CANEDA	2 rue Lucien Dubois	05.53.31.76.56
CMP ENFANTS/ADOLESCENTS		
BERGERAC (enfants)	63 rue Rodolphe Bruzac	05.53.27.42.40
BERGERAC (adolescents)		05.53.27.42.44
BERGERAC (maison des ados)	6 place Bellegarde	05.53.61.55.93
MONTPON-MENESTEROL	35 rue Pasteur	05.53.80.39.43
MUSSIDAN	4 rue Aristide Briand	05.53.81.14.51
RIBERAC	Maison du département – Route de Périgueux	05.53.61.55.94
SAINT-ASTIER	29 avenue Jean Jaurès	05.53.61.49.86
LALINDE	12 avenue Jean Moulin	05.53.27.45.43
VELINES	Mairie (1 ^{er} étage)	05.53.27.45.43
PERIGUEUX (enfants)	14 rue Victoria	05.53.45.29.14
PERIGUEUX (adolescents)		05.53.09.02.99
SARLAT	1 rue Sirey	05.53.31.43.43
LE BUGUE	Place du Jardin Publique	05.53.51.97.38
MONTIGNAC	Rue du IV Septembre	05.53.51.97.38